



MAIRIE D'AFFOUX

PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024-20H00

Le 25 novembre 2024, à 20h00, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Sophie CHASSAGNEL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Absents excusés M. Eric DUCREUX

Secrétaire : M. BEAUX Thierry

Ordre du jour :

- Réseau de chaleur,
- Mutuelle Miltis,
- Gratuité loyer Auberge,
- Questions diverses,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le **procès-verbal** de la réunion du **04 octobre 2024**.

Délib 01: Réseau de chaleur

Madame le Maire rappelle que les installations actuelles pour la production de chauffage étant vieillissantes et coûteuses, il convenait d'étudier des solutions plus performantes pour l'avenir et qui soient en adéquation avec les nouveaux défis climatiques. Le projet du réseau de chaleur est étudié depuis 2021 avec l'accompagnement du SYDER. Madame le Maire fait une présentation du projet final de cette chaudière à granulés bois qui alimentera la mairie, la MAM, la salle des fêtes, l'école, l'auberge, le logement de l'Auberge ainsi que le gîte communal. Le fioul n'étant plus autorisé comme nouveau moyen de chauffage, le gaz en cuve étant non compétitif, la commune a étudié différentes propositions et a fait faire des estimations avec un système de pompe à chaleur. Cette dernière solution étant moins intéressante elle propose au conseil de valider le choix du réseau chaleur en indiquant le coût et les options possibles. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du réseau de chaleur avec chaudière à granulés bois avec le Syder et donne à Mme le Maire toutes les autorisations pour signer ce projet.

Délib 02 : Mutuelle Miltis

Madame le Maire rappelle le rendez-vous pris avec la mutuelle Miltis, initiative régionale proposée par la région AURA et conçue pour améliorer l'accès aux soins, avec une logique d'achat groupé permettant de proposer pour certains citoyens des offres de mutuelles santé au rapport qualité prix intéressant. Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de signer une convention avec cette société Miltis. La commune s'engage à mettre à disposition une salle afin qu'usagers et représentants de cette mutuelle puissent échanger. Une réunion publique d'information est proposée le jeudi 09 janvier 2025 (horaire à définir dans l'après-midi). Cette réunion et cette mutuelle s'adressent à tous les habitants.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette initiative, la convention n'engageant pas financièrement la commune mais pouvant proposer à certains une alternative intéressante en matière de santé.

Délib 03 : Gratuité Auberge

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le choix porté sur la candidature de Monsieur Franck PERONNE comme nouveau gérant de l'Auberge communale d'Affoux. Elle indique qu'une période est nécessaire afin de procéder au nettoyage ainsi qu'à la mise en place avant la réouverture au public prévue fin décembre. Elle propose au conseil, qu'en l'absence de revenus durant cette période transitoire, la commune applique une gratuité de loyer de l'auberge pour le mois de décembre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

- La date du prochain conseil est fixée à mardi 17 décembre 2024 à 20h
- Fin de séance 23h00.

A Affoux, le 26/11/2024

Le Secrétaire,
Thierry BEAUX



Le Maire,
Sophie CHASSAGNEL

